

Toulon, le 16 mars 2016

contacts@fnaca.org

Objet : Réponse à votre mail du 10 mars 2016

Monsieur,

Étant membre du Cercle Algérieniste de Nice, j'ai lu votre réponse à Monsieur Thierry ROLANDO, notre Président national.

Pouvez-vous me dire ce que vous entendez par:

Toute digression sur « les morts d'après » relève de l'enfumage et de la diversion.

Est-ce que les corps des 500 Militaires du Contingent qui n'ont jamais été rendus par le FLN, malgré ces fameux accords, font partie de "l'enfumage" et de la diversion? Et le massacre des Harkis, au lendemain du 19 mars 1962, puis celui d'Oran le 5 juillet, est-ce aussi de la digression ?

Personne n'a jamais nié qu'il y ait eu des morts après le 11 novembre 1918 et après le 8 mai 1945.

Certes, mais ces morts (souvent décédés suite à des échanges de feu non volontaires) se répartissaient également dans les deux camps. Et leur nombre a suivi une rapide courbe descendante sur une période s'étendant sur un à deux mois.

Tout le contraire pour la période post 19 mars 62 : Sans oublier les dizaines de milliers de Harkis (supplétifs de l'Armée française) assassinés entre mars 62 et décembre 62, et pour ce qui concerne les morts d'origine européenne, la courbe des morts violentes est très ascendante de mars 62 à mars 63 (douze mois !): enlèvements, assassinats, embuscades volontaires : que des morts français, par centaines et centaines, militaires mais essentiellement civils.

Et aucun mort algérien-musulman, civil ou membre du FLN-ALN, du fait de l'Armée française. Sauf peut-être moins d'une dizaine de victimes, en période 19 mars / 1er juillet 62.

Les "bavures" supposées sont donc à sens unique et il n'est pas possible d'évoquer la fatalité accidentelle dans ce cas, comme cela peut être fait pour la fin des deux conflits mondiaux.

Le massacre organisé du 5 juillet 62 à Oran a fait près d'un millier de victimes civiles d'origine française, et cela entre 11h et 17h.

Aucune journée de toute la guerre d'Algérie n'a été plus sanglante que le 5 juillet. Il n'y eut là aucune fatalité ni fait accidentel...

Trouvez-vous normal que 535 Soldats Français aient trouvé la mort en service, durant les 2 premières années de l'Algérie Algérienne? Était-ce le cas pour les autres conflits que vous citez?

Ou bien la date du 8 avril 1962, date du référendum par lequel 90,8% de nos compatriotes les ont approuvés !

Je vous rappelle aussi que les habitants d'Algérie, n'ont pas pu s'exprimer lors du vote du 8 avril 1962, dont vous vous servez comme référence. Ce vote d'abandon d'une partie du territoire, est anti-constitutionnel et que seule la servilité des ministres que De Gaulle avait mis en place, a permis d'entériner cette forfaiture.

Vous avez l'air de confirmer ce que nous avons malheureusement constaté alors: la France Métropolitaine ne considérait plus les habitants de l'Algérie comme des Français... Quelle anticipation!! Jusqu'au 2 juillet 1962, l'Algérie était encore Française, ne vous en déplaie... Nous devons donc nous prononcer...

Je vous prie de croire Monsieur, à mes sentiments patriotiques.

Hervé CUESTA

Collectif national NON au 19 mars 1962

Réponse du 16 mars à 17 h. 12

Nous n'avons pas l'intention de perdre notre temps à polémiquer avec vous.

contacts@fnaca.org

La réponse du Collectif :

Effectivement, la polémique ne concerne que des gens de bonne foi. Nous ne polémiquerons donc pas avec vous, afin de ne pas vous mettre dans l'embarras. Cependant, serez-vous aux commémorations du 26 mars, du 5 juillet, et du 25 septembre, conséquences de notre petite polémique ?